



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 21 octobre 2021

Sous la présidence de Jacques FABRE, Maire

Présents : Mmes et Mrs Bérangère DUCLOS, François GONZALEZ, Alain SENESSE, Claudine DIELGETTO, Geneviève TAILLEFER, Rémi BELBEZE, Tommy TOLEDO, Céline ROMAN Sébastien GOMARIZ, Jean-Sébastien SANDOVAL, Marie-Christine ARDOUIN, André FALCOU, Carmen LUZ

Absents excusés : Mme Nathalie ROBERT (procuration B. DUCLOS),

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Rémi BELBEZE est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

■ **Demande de subvention exercice 2022 :**

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Etat (DETR), de la Région Occitanie/Pyrénées/Méditerranée et du Conseil Départemental de l'Aude pour le projet d'aménagement du cœur du village : abords de l'église, jardin public et les terrasses du Fort

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Gestion des Eaux Pluviales Urbaines :**

Monsieur le Maire informe à l'assemblée, que lors du dernier Conseil communautaire de Carcassonne Agglo, il a été décidé de renouveler du 1er janvier au 31 décembre 2022 la convention de gestion de services relative à la collecte, au transport, au stockage et au traitement des eaux pluviales des aires urbaines.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **Dénomination de rue au Lotissement Le Bouquet II :**

Pour identifier les adresses des immeubles au lotissement Le Bouquet II, Monsieur le Maire propose la dénomination de la rue : rue du Thym. Il procédera également à la numérotation des immeubles de ce lotissement.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A Barbaira le 21 octobre 2021.

Le Maire,

J. FABRE.

